

Compte-rendu de la COMMISSION TRANSPORT

15 décembre 2014

Présents : JN CAUSSE; V.COISSARD; F.FONTANA; D.GNAEDIG; C.MONNIER; F.POUSSET; E.VERHLE; P.VIROT; JM.TARRANTINI.

Excusés : C.BOULLOUD; C.GARAPON

Ordre du jour :

- 1/ Tour de table pour se présenter et énoncer ses motivations pour participer à la commission
- 2/ Informations générales sur la réforme de la TAG et articulation SMTC/TAG
- 3/ Informations ligne 67 et flexo, et pistes d'amélioration
- 4/ Informations diverses :
 - Démarches JNC auprès de Françoise GERBIER
 - Recueil doléances Claude GARAPON et Cyrille BOULLOUD

1/ Tour de table : présentation et motivations des participants

Principalement les participants sont parents d'utilisateurs, voire utilisateurs eux-mêmes. Un des participants n'est pas utilisateur, mais souhaite rationaliser l'utilisation des bus, en adaptant notamment leur capacité au nombre d'usagers lorsque les bus sont sur-dimensionnés.

2/ Informations générales sur la réforme de la TAG et articulation SMTC/TAG

La réforme mise en place le 1er septembre 2014, constatée avec les changements d'itinéraires, de cadencement et de numérotation des lignes (comme le 31 devenu C4), a été initiée en 2010. Son objectif est de **passer de 14,5 millions de km desservis à 15,5 km** d'ici à 2020. Pour y arriver, le SMTC espère augmenter la fréquentation annuelle de **77 à 100 millions de voyageurs** (soit + de 30%), et ce, **à budget constant, soit 80 millions d'euros**. 99% de la population devrait être desservie.

Le réseau TAG dispose d'un système lui permettant de connaître son avance ou son retard. En conséquence, les bus ne devraient plus passer en avance, risquant de manquer des passagers, comme cela a pu être déploré précédemment.

Comment le SMTC compte t-il atteindre cet objectif? :

- ◆ effort de productivité
- ◆ augmentation de la vitesse commerciale
- ◆ redistribution des moyens
- ◆ augmentation des recettes commerciales (grâce à l'augmentation des usagers)

3/ Informations ligne 67 et flexo et pistes d'amélioration

- Faire courrier pour demander les chiffres précis de fréquentation selon les horaires.
- Bugs relevés dans l'utilisation du flexo à consigner et faire remonter :
 - pas possible pour l'usager de payer en numéraire (du coup, des usagers ont été acceptés à bord gratuitement).
 - flexo commandé et non honoré

- Demander que le C4 remonte jusqu'à Tavernolles : tous les C4 (toutes 5 à 7 mn?) ou uniquement un de temps en temps (fréquence à déterminer) ?
- Problème sur le bus de 7h14 : trop souvent en retard, ce qui est préjudiciable pour les collégiens qui vont centre-ville (Collège de l'Aigle)
- Endroit de dépose : pour des raisons de sécurité, la dépose sur la place du terrain de basket est préférable à une dépose devant le magasin. Idem pour la montée dans le bus.
- Possibilité de prendre le flexo même si pas réservé : suite à appel téléphonique, il nous a été confirmé que lorsqu'un collégien commande un flexo, un camarade ne peut pas se joindre à lui si la commande n'a pas été passée, ce qui paraît complètement insensé étant donné les places vacantes dans le bus. On pourrait imaginer que lorsqu'un flexo à la demande fait une tournée, il passe quand même devant tous les arrêts et s'arrête le cas échéant, si un usager est à l'arrêt (en effet collégiens et lycéens dialoguent entre-eux par SMS et s'informent des réservations de flexo, et parfois des absences imprévues de professeur, les rendent utilisateurs possibles en toute dernière minute, et à des arrêts différents).
- Mettre en ligne sur le site de la TAG les flexos à la demande qui ont été réservés, afin qu'ils puissent profiter à d'autres et notamment les toutes dernières minutes.
- Respect de l'horaire de 8h14 pr arriver à l'heure au lycée Marie Curie (car circulation plus dense à cet horaire, par rapport au bus de 7h14)
- Demander tolérance de la part du lycée pour les retards dûs au bus : faire courrier au proviseur.
- Proposer un déplacement du bus à 9h20 au lieu de 9h40 : afin de permettre aux lycéens qui ont cours à 10h d'utiliser ce créneau (à 9h40, il convient uniquement aux collégiens des Saules)
- Horaire 13h20 à mettre en flexo à la demande
- En période verte : trop de bus ??? ... mais attention aux personnes qui travaillent, et qui continuent à utiliser les bus sans tenir compte des congés scolaires.
- Départ Grand Place à 12h40 : rajouter un bus à 12h20, afin que lycéens et collégiens n'aient plus besoin d'attendre une heure avant de rentrer chez eux le mercredi.
- Rotation bus Herbeys Le Verderet : une rotation fréquente entre Herbeys et le Verderet (correspondance avec le C4), serait souhaitée. Elle pourrait se substituer à la ligne 67?
- Les horaires actuels sont-ils figés ou peuvent-ils bouger ? A t-on des possibilités de modifications à périmètre constant? En élargissant le périmètre?
- Evocation de la possibilité d'organiser la prise en charge de vélo pour faciliter la remontée et permettre aux usagers de combiner descente en vélo (qui peut être garé au Verderet) et remontée à partir du Verderet en bus.
- Demande d'une personne retraitée d'étudier la possibilité d'organiser du transport à la demande pour se rendre sur la place du village et prendre les transports. Ce service

intéresserait sans doute aussi les lycéens et collégiens qui habitent loin de la place du village (parfois près de 3 km). Quelles modalités pour ce service? Rémunérer une personne disponible, lui mettre à disposition un véhicule? Quel coût pour la commune, pour l'utilisateur. Quels frais de gestion sous-jacents (gestion des réservations, des paiements, assurances etc...).

4/ Informations diverses :

- démarches Jean-Noël CAUSSE auprès de Françoise GERBIER
- recueil doléances Cyrille BOULLLOUD et Claude GARAPON

JNC nous informe que dans certaines communes, le bus scolaire pour amener les enfants au collège est gratuit. Cela représenterait une inégalité de traitement des usagers. Dans quelles communes? Vérifier si le coût de ce transport est pris en charge par le SMTC ou par la commune? (JNC nous communiquera ces précisions)

Fin de la réunion : 20h

Prochaine réunion : date à préciser (fin mars). Info par mail aux présents et excusés ainsi que dans le bulletin municipal.

Les fréquences de réunions sont établies à une fois par trimestre.